

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 05/12/2019**

En début de conseil municipal, la société Bay Wa.r.e est venue présenter, aux élus, une étude concernant le projet d'implantation de trois éoliennes dans la commune, dans le secteur sud de la commune, à l'ouest de la départementale 42.

**Recensement de la population**

Il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 sur notre commune.

Noël BERTHOU a été désigné comme agent recenseur. Il sera rémunéré par feuille de logement et bulletin individuel. Un forfait pour ses frais de transport et de formation lui sera également versé.

A savoir, en 2015, la commune a reçu une dotation de l'Etat de 1097 € pour effectuer le recensement ; en 2020, elle passe à 895 €.

**Unanimité**

**Avis enquête publique : projet de parc éolien de Kernebet à Plouigneau, demande d'autorisation environnementale ICPE**

Approbation de cette enquête publique avec 5 voix pour et 5 abstentions.

**Motion pour le maintien et la préservation des services des finances publiques dans nos territoires, contre la fermeture de Lanmeur**

Une motion contre la fermeture de la trésorerie a été votée.

**Unanimité**

**CDG29 : actualisation de la convention cadre**

Au fil des réformes, les missions du Centre de Gestion du Finistère se sont développées et élargies pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les collectivités, dans des domaines variés tels que l'informatique, l'assistance juridique, la santé, etc...

Ces évolutions rendent nécessaires une adaptation de notre « convention-cadre » précisant les modalités d'accès aux missions facultatives du Centre de Gestion.

Accord **à l'unanimité** pour approuver les termes de la « convention-cadre » d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le Centre de gestion du Finistère, et autorisation donnée à Madame Le Maire, à signer ladite convention.

**Tarifs communaux 2019**

Augmentation de 2% pour les tarifs de garderie, location de salle, et concessions au cimetière. Augmentation de 3 % pour la cantine scolaire.

## Unanimité

### Procédure d'expropriation au Quinquis

Accord donné au Maire pour poursuivre le projet de régularisation de voirie au Quinquis par une procédure d'expropriation.

### Unanimité

### Etablissement du tableau des emplois

Après passage au Comité Technique du CDG29, mise en place du tableau des emplois pour réactualiser les effectifs de la commune. 1 poste au service administratif ; 2 postes au service technique (1 pourvu et 1 vacant) ; 2 postes d'agents périscolaires.

### Mise en place du RIFSEEP

Après passage au Comité Technique du CDG29, mise en place du régime indemnitaire avec instauration de groupes de fonctions.

### Décisions Modificatives

Une décision modificative a été prise pour les Budgets ASPL (+ 5600 € en fonctionnement) et Commune (+ 3600 € en investissement et + 11000 € en fonctionnement) pour réajuster les crédits.

### Subventions CCAS et ASPL

Vote des subventions de fonctionnement nécessaires à l'équilibre des 2 budgets annexes CCAS et ASPL. Le budget communal va octroyer 2230.28 € au budget CCAS et 55 242.46 € au budget ASPL.

### Unanimité

### Questions diverses :

- Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 12 janvier 2020 à 11h à la salle socioculturelle.
- Jardin partagé : poursuite de la démarche avec, maintenant, l'aide de l'ULAMIR.

Une réunion publique aura lieu courant janvier 2020 pour concrétiser le projet (la date sera communiquée ultérieurement).